

COMITE DE QUARTIER « CŒUR DE VILLE »
Jeudi 28 Janvier 2021

En début de séance, Madame Nathalie PRAT, médiatrice guidance parentale et institutionnelle de l'Unité de médiation urbaine et citoyenne, est venue présenter ses missions au sein de la Maison de la Justice et du Droit.

- Le maintien et /ou le rétablissement du lien social prioritairement sur la commune d'Agde, notamment en partenariat avec l'Education Nationale et le CCTP (suivi après Rappel à l'Ordre, pour la lutte et la prévention de l'absentéisme scolaire),
- La contribution et la participation aux projets des partenaires de la Parentalité,
- Le repérage des dégradations, dysfonctionnements et risque de conflit entre usagers et Institutions.

A - VIE QUOTIDIENNE

Vie Quotidienne

- Pourrait-on décaler le passage de la moto-crotte aux abords des écoles Marie Curie et Jules ferry car apparemment les trottoirs seraient jonchés de déjections canines aux ouvertures des écoles.

Réponse :

Les services de NICOLLIN, service compétent, ont été informé de la demande.

- Les déjections s'intensifient sur les trottoirs. L'engin pourrait-il passer de façon plus rapprochée?

Réponse :

Une attention sera apportée par la société NICOLLIN, afin d'y remédier plus rapidement, les demandes doivent être plus précises.

- Suppression passage à niveau. Y a t il une date fixée pour le début des travaux?

Réponse :

Les travaux concernant la trémie ont déjà commencés. Nous avons déjà anticipé la réhabilitation des réseaux humides l'année dernière sur la partie située quartier rue de la Digue et engagé la déconstruction nécessaire de la Méditerranéenne. En février, les travaux sur l'ensemble des réseaux (humide , sec, et éclairage public) vont débuter. Ensuite la SNCF interviendra sur son domaine au printemps pour dévier les réseaux ferroviaires.

- des voitures restent stationnées au bout des rues Jean Bart côté St Sever et St Maxence ainsi que sur le trottoir de la rue Jean Roger

- des scooters sillonnent la rue de l'Amour à vive allure dans les 2 sens ainsi que sur la promenade

- non respect de la limitation de vitesse rue Honoré Muratet

Réponse :

La Police Municipale a été destinataire de toutes ces doléances qui sont déjà traitées en partie.

- Rue Sadi Carnot, la vitesse est excessive.

Réponse :

Un comptage a été mis en place. Le constat est le suivant :

- vitesse moyenne de 21 km/h.

- Pas d'excès de vitesse particulier, un seul véhicule sur l'espace de 4 jours avec une vitesse de 47 km/h.

Le dossier de Madame Joanna BROWNE a été enregistré en Mairie.

SECURITE

- Domaine « code de la route » : 9

- Domaine « Troubles à l'ordre public » : 31

- Domaine « Délinquance de voie publique » : 9

- Domaine « Divers » : 62

- Domaine « interpellation » : 26

- Domaine « environnement » : 5

GRANDS TRAVAUX

PRESENTATION COMPTE RENDU D'ACTIVITE REGIE VOIRIE – MISE A JOUR DE LA SIGNALISATION VERTICALE DANS LES RONDS-POINTS

Depuis un an, la régie municipale a décidé de remettre à jour toute la signalétique qui se trouve dans les carrefours et ronds-points de la ville afin d'harmoniser l'ensemble de ce dispositif.

A ce jour, ce sont plus de 250 panneaux qui ont été traités en interne.

Pour information, 250 panneaux à l'achat coûtent environ 25 000 € (100 € le panneau).

Aucune acquisition n'a été réalisée, les panneaux ont été refait en interne en dépensant 8500 € en adhésifs.

L'économie ainsi réalisée est d'environ 16500 €.

Ce travail a été présenté aux élus en Commission d'Aménagement. Il en résulte une nouvelle méthodologie de mise en œuvre, différencier dans la mesure du possible, les implantations des panneaux routiers des bavettes directionnelles pour une meilleure sécurité et lisibilité.

PRESENTATION DU SERVICE DOMANIALITE – ESPACES NATURELS & RURAUX

M. Le Maire a décidé de mettre en place un nouveau service dénommé « *Domanialité, Espaces Naturels et Ruraux* ».

Les missions qui lui sont confiées dans le cadre de la domanialité sont la gestion de la voirie communale, établissement d'arrêtés et surveillance des travaux...

Il a aussi pour vocation d'intervenir sur les espaces naturels et ruraux avec pour mission première de « reprendre en main » le secteur des Verdisses qui fait l'objet d'une importante déprise agricole depuis

plusieurs années. L'ambition de la municipalité est de redonner vie à cette zone en facilitant l'arrivée de plusieurs agriculteurs.

L'activité économique ainsi générée devra être visible de tous, c'est pourquoi le projet de relance comporte un plan consistant à la réouverture de voies piétonnes et cyclables, afin que chaque Agathoise et Agathois se réapproprient cet espace exceptionnellement riche par sa faune et sa flore.

PROJET DE VOIRIE SITE ANCIENNE CAVE COOPERATIVE

La ville prévoit le réaménagement des abords par la requalification des espaces publics.

En effet la transformation du site nécessite une adaptation des aménagements en prenant en compte l'environnement proche comme le groupe scolaire, les commerces existants et les équipements futurs.

3 priorités se dégagent :

- Optimiser la sécurité des déplacements
- par l'élargissement des trottoirs, respect des normes PMR,
- la prise en compte d'un cheminement doux,
- la création d'un plateau traversant,
- le bon dimensionnement des chaussées,
- la lecture aisée des différents flux par l'ensemble des usagers

Proposer un maximum de stationnements par la création de places de parking en épis sur la rue Marcelin Albert et du stationnement longitudinal sur le Chemin de Janin.

Apporter de l'agrément par la création d'espaces verts, la pose de mobiliers, la mise à jour de l'éclairage public et le renforcement du réseau pluvial.

L'estimation des coûts du projet est d'environ 350 000€

La livraison du programme est estimée au 3ème trimestre 2022, les travaux de voirie s'adapteront au calendrier du programme.

Présents :

S.FREY, L.BENTAJOU, D. SAIGNES, M.SABLAIROLES, L.DUBOIS, L.RUIZ.

Représentants du comité de quartier :

B.MOUYSSET, F.THIRAND